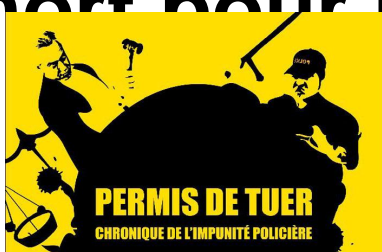


<https://ricochets.cc/Un-jeune-homme-dans-le-coma-apres-avoir-ete-frappe-par-une-milice-para-etatique-peine-de-mort-pour-refus-d-obtempérer-7753.html>



Un jeune homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'obtempérer !



- Les Articles -

Publication date: lundi 29 juillet 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les forces de l'ordre sont prêtes à tuer pour un simple refus de contrôle et mettre en danger tous les occupants d'un véhicule

Les flics c'est aussi ces vigiles/milices privés qui prolifèrent.

Et à Toulouse, entre un homme mis à mort sans jugement par les flics pour refus d'obtempérer, avec mise en danger de sa femme et de son bébé de 6 mois présents dans le véhicule.



Un jeune homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'obtempérer !

VILLIERS-SUR-MARNE : UN HOMME DE 25 ANS DANS LE COMA APRES AVOIR ETE FRAPPE PAR UNE MILICE PARA-ETATIQUE

Les images, troublantes, ont été filmées dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juillet à Villiers-sur-Marne, en banlieue parisienne.

On y voit une dizaine de vigiles à la tenue ressemblant à des policiers, commettre des violences. Selon les habitants, un homme de 25 ans a été roué de coups par ces agents de façon disproportionnée, à la suite d'un "outrage". Une vidéo montre la victime frappée au sol, notamment au niveau de la tête. Une autre montre l'homme allongé et inconscient sur le trottoir, et les membres du service de sécurité qui viennent de le frapper qui l'emmènent, inanimé vers leur voiture.

Cette milice se nomme GPIS, l'acronyme de "Groupement parisien interbailleurs de surveillance", une société de sécurité para-étatique chargée de patrouiller dans les cités. Ces dernières années, ces vigiles ont été progressivement équipés à la manière des policiers, et jouent le rôle de sous-traitant de la répression dans les quartiers HLM.

À Villiers-sur-Marne, la violence du GPIS a provoqué un affrontement, puis l'intervention de la police régulière, qui a « fait usage de lanceur de balle de défense et de tirs de désencerclement » pour les exfiltrer, selon le Figaro. La victime, quant à elle, été hospitalisée dans le coma.

Quatre agents du GPIS ont ensuite été placés en garde à vue pour « violences volontaires en réunion par

personne chargée d'une mission de service public suivies d'ITT supérieure à 8 jours. »

Il y a donc, en France, en plus de la Police Nationale et ses différentes unités, de la gendarmerie, de la police municipale et des corps spécialisés du maintien de l'ordre, des milices para-étatiques violentes.

Le GPIS a été créé en 2004 par des bailleurs sociaux parisiens, pour surveiller les immeubles dans certaines cités. Ce "Groupement" est en partie financés par la mairie de Paris. En 2011, l'ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant autorise ces agents à posséder des matraques et des gazeuses. En 2012, le GPIS est autorisé à utiliser des armes de catégorie D. En 2015, les agents du GPIS sont reconnus comme personnes « concourant à une mission de service public ». Ainsi, ce « Groupement » est devenu une catégorie hybride : pas encore fonctionnaires de police mais plus vraiment vigiles privés. Et pour troubler encore plus les choses, ce GPIS était commandé en 2011 par un commissaire à la retraite.

En 2021, la loi dite « sécurité globale » prévoit la création d'un statut d'« agent privé de sécurité assermenté ». Les GPIS disposent ainsi de pouvoirs de police. En parallèle, plusieurs grandes villes ont créé des services de sécurités locaux du même type pour leurs quartiers HLM.

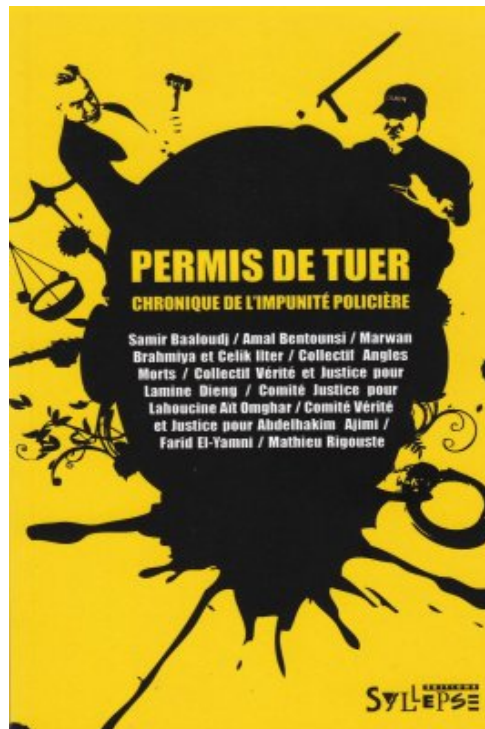
La loi de 2021 prévoyait que la police nationale et les polices municipales participent à un « continuum de sécurité », en impliquant les sociétés privées de sécurité à des activités de sécurité publique. Sur les images prises la nuit dernière à Villiers-sur-Marne, les agents de GPIS sont équipés de boucliers de maintien de l'ordre. Et cet organisme intervient en partenariat avec la police. Des milices ont donc officiellement reçu des missions de répression relevant de l'État. Comme si la France n'avait pas assez de flics.

Dès 2012, Médiapart soulignait les méthodes « contestées » de ces GPIS : « fausses déclarations, agressions bidon, arrêts maladie suspects, politique du chiffre et guerre des chefs ».

Un chiffre vertigineux : il y a près d'un demi-million d'agents de contrôle et de répression en France. Le journal Le Monde dressait ce décompte en 2021 : « En additionnant les 30.000 policiers municipaux aux 150.000 fonctionnaires de la police nationale et aux 170.000 employés des sociétés privées de sécurité, l'État pourrait disposer d'environ 350.000 membres des forces de maintien de l'ordre et de sécurité intérieure, sans compter les 99.000 militaires de la gendarmerie nationale. [...] L'État pourrait avoir à sa disposition répressive, au quotidien, pas loin d'un demi-million d'agents du maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure, soit un potentiel ratio d'environ un fonctionnaire des forces intérieures pour 150 habitants (contre un pour 281 en 2018), la France devenant le premier pays sécuritaire de l'Union européenne ».

La France compte ainsi plus de personnes chargées de surveiller et punir que de paysans chargés de nourrir la population.

(post de Contre Attaque)



Un jeune homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'obtempérer ! Un livre sur le sujet

► et le 26 juillet :



Un jeune homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'obtempérer !

TOULOUSE : UN VOYAGEUR DE 28 ANS ABATTU PAR LA GENDARMERIE DEVANT SA COMPAGNE ET SON ENFANT DE 6 MOIS

► Refus d'obtempérer = Permis de tuer -

homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'

Maïky Loerch avait 28 ans. Il faisait partie de la communauté des gens du voyage, une communauté particulièrement ciblée par les violences d'État et le racisme policier.

Il a été abattu ce 25 juillet 2024 d'une balle dans la tête par des militaires de la gendarmerie alors qu'il était accompagné de sa compagne et de son enfant de 6 mois à bord d'un véhicule au nord de Toulouse, à Fenouillet.

Tout commence jeudi soir lorsque les gendarmes décident de procéder à un contrôle de Maïky. La voiture était recherchée pour une suspicion de vol commis plus tôt dans la journée. Le voyageur de 28 ans aurait refusé le contrôle au niveau d'une zone commerciale. S'ensuit une course poursuite qui conduira à la mort du jeune homme. Les récits dans la presse sont confus. **Comme à chaque affaire de crime policier, les auteurs inversent la charge. La gendarmerie accuse Maïky Loerch d'avoir mis en danger les fonctionnaires. Une tactique assez courante pour justifier l'injustifiable, c'est-à-dire la mise à mort par balle d'un père de famille. Ceci est une exécution sommaire accomplie par des agents assermentés de l'État... pour un vol.**

Encore plus inquiétant, les deux militaires ont ouvert le feu sur le véhicule alors que le conducteur était accompagné de sa femme et de son bébé de 6 mois. **Cette mise en danger de la vie d'autrui est délibérée et gravissime.**

Les forces de l'ordre sont prêtes à tuer pour un simple refus de contrôle et mettre en danger tous les occupants d'un véhicule

Le 4 juin 2022 déjà, Rayana, 21 ans, était tuée par la police dans le quartier de Barbès à Paris. La jeune femme était passagère d'un véhicule dont le conducteur avait refusé de se soumettre à un contrôle. Elle avait été tuée d'une balle au niveau de la tête, tirée par l'un des policiers présents. Les forces de l'ordre sont prêtes à tuer pour un simple refus de contrôle et mettre en danger tous les occupants d'un véhicule. Cela en dit long sur le niveau de fascisation de l'appareil policier en France.

En février 2017, le gouvernement socialiste fait passer une loi sécuritaire sur l'usage des armes dans la police qui assouplit les règles d'engagement chez les forces de l'ordre. Depuis, policiers et gendarmes peuvent tirer légalement sur un véhicule qui refuse un contrôle ou qu'ils considèrent en fuite. Ce texte législatif est venu renforcer l'immunité policière tandis que les tirs et les personnes tués lors de « refus d'obtempérer » n'ont cessé d'augmenter.

Cette loi passée dans les dernier mois du quinquennat Hollande est un permis de tuer, un blanc-seing qui donne libre cours à l'expression de la barbarie policière. **La peine de mort n'a jamais été abolie. Et les bourreaux sont les policiers.**

Maïky rejoint la longue liste des personnes tombées sous les coups des violences d'État.

(post de Contre Attaque)

UN HOMME DE 28 ANS TUÉ PAR UN GENDARME PRÈS DE TOULOUSE APRÈS UN REFUS D'OBTEMÉRER

Un homme, né en 1996, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi suite à un refus d'obtempérer à Fenouillet, au nord de Toulouse. Les faits se sont passés à côté du restaurant Burger King, dans la grande zone commerciale de la

homme dans le coma après avoir été frappé par une milice para-étatique + peine de mort pour refus d'

commune. La victime appartenait à la communauté des gens du voyage, il vivait au camp de Ginestous, au nord de Toulouse.

Dans la voiture, sa compagne et son bébé de 6 mois.

► Suite :

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/refus-d-obtemperer-un-homme-blesse-par-un-gendarme-pres-de-toulouse-8565083>